

Faire un plan de rédaction

Le plan de rédaction peut se définir comme la présentation systématique et logique des idées contenues dans un travail. Plus élaboré que la table des matières, le plan présente les idées principales et les idées secondaires de chacune des parties du travail, de même que leur enchaînement. Le plan est essentiel et préalable à la rédaction d'un travail de recherche. On utilise aussi le plan dans la rédaction de travaux plus simples, un résumé ou une analyse de texte par exemple.

- Le plan comporte nécessairement trois parties : l'introduction, le développement et la conclusion.
- Les trois parties du plan sont elles-mêmes subdivisées : il y aura autant de subdivisions que d'idées principales et secondaires. Le nombre d'idées principales dépend du type de travail.
- Les idées principales et secondaires sont bien distinguées. Il faut les faire ressortir.
- Le plan doit indiquer, pour chaque élément qu'il comporte, une référence aux sources utilisées : nom de l'auteur, année, page ou paragraphe si la source n'est pas paginée.
- Le plan est développé en suivant un ordre logique. Par exemple, on présente généralement l'historique avant de décrire en détail l'état actuel d'une situation; on définit nos termes avant d'analyser un problème; on aborde les causes avant d'étudier les conséquences.

1. Élaborer le plan à partir des fiches de lecture

- Lire attentivement les consignes données en classe pour votre travail.
- Si les grandes parties du travail sont déjà déterminées par les consignes, classer les fiches par partie et faire des piles distinctes pour chacune des parties du travail; ordonner ensuite les fiches à l'intérieur de chacune des parties à partir des idées principales et des idées secondaires contenues dans les fiches; les idées doivent s'enchaîner de manière logique.
- Si les consignes ne précisent pas comment structurer le travail, il faut le faire à partir des fiches: 1) dans un premier temps, classer les fiches par thème; 2) étudier ensuite les thèmes; les ordonner ensuite de manière logique, en fonction des objectifs du travail.
- Relire les fiches afin de vérifier si l'information est complète; s'il manque un élément, chercher les informations.
- Si vous vous rendez compte qu'un thème n'a pas été traité, l'inscrire sur une nouvelle fiche et compléter les informations plus tard.

2. Transcrire sur une feuille mobile chacun des thèmes et sous-thèmes.

- Formuler en une courte phrase l'idée principale associée à chaque thème, en indiquant la ou les sources des informations.
- Faire de même avec chacune des idées secondaires.

3. Relire le plan afin de vérifier la logique de l'argumentation et son exhaustivité (c'est-à-dire ne rien oublier); compléter au besoin la recherche.

4. Si nécessaire, restructurez le plan: il y a parfois plusieurs façons de construire une argumentation; il ne faut pas hésiter à recommencer jusqu'à ce que l'argumentation soit solide.

Exemple d'un plan de travail Le mouvement *Idle no more*

Prenez note qu'il s'agit d'un exemple. Le nombre d'idées principales variera d'un plan à un autre. Celui-ci en présente quatre, mais il pourrait y en avoir moins ou plus. Tout cela dépend des informations recueillies et des exigences du professeur.

INTRODUCTION

Une présentation traditionnelle d'une introduction inclut : un sujet amené (quelques phrases qui servent de manière générale à introduire votre sujet), un sujet posé (quel est le thème abordé, la question de recherche étudiée ou l'hypothèse étudiée) et, enfin, un sujet divisé (présentation succincte des différentes idées principales et secondaires du travail ou arguments principaux).

Règle générale, une introduction devrait représenter environ 10 % de la longueur d'un travail.

DÉVELOPPEMENT

Première idée principale : origine du mouvement *Idle no more*

- Naissance du mouvement : 2012 lors du mégaprojet de loi C-45 du gouvernement Harper (Beudet, 2017, p. 113)
- Présentation des fondatrices : Nina Wilson, Sheelah McLean, Sylvia McAdams et Jessica Gordon (Caven, 2013, paragr. 2-3)
- Rôle de Melissa Mollen Dupuis et Widia Larivière au Québec (Gentelet, 2014, p. 9-10)
- Objectifs de mouvement (Beudet, 2017, p. 114; Gentelet, 2014, p. 10-11)

Deuxième idée principale : le mégaprojet de loi C-45 (devenu la Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance)

- Présentation de ce projet
- Impacts directs sur les autochtones :
 - Environnementaux (protection lacs et rivières notamment)
 - Non-respect des droits ancestraux (Graveline, 2013, p. 295; Meney, 2013, paragr. 14-17)
 - Communautés ne peuvent dire non aux compagnies qui veulent exploiter leur territoire (Giroux et Mailhot, 2014, p. 25)

Troisième idée principale : essor de ce mouvement

- Plus grand mouvement de revendication autochtone depuis la crise d'Oka en 2002 (Graveline, 2013, p. 293)
- Particularité : militants du milieu urbain (Gentelet, 2014, p. 9)
- Rôle des médias sociaux (Wotherspoon & Hansen, 2013, p. 8, 14)
- Conséquence : sujet beaucoup couvert par les médias → donne une nouvelle image des conditions de vie des autochtones ici et ailleurs (Wotherspoon & Hansen, 2013, p. 3)

Quatrième idée principale : revendications

- Mouvement demande dialogue entre les gouvernements et autochtones
- Politiques (Meney, 2013 paragr. 20)
 - Suivis des dossiers adéquats
 - Mise en application des traités
- Législatives et économiques (Meney, 2013 paragr. 20)
 - Revoir la Loi sur les Indiens
 - Partage des ressources naturelles
 - Équité dans les services qui leur sont destinés

- Sociales et en éducation (Meney, 2013 paragr. 20)
 - Création commission disparition des femmes autochtones (fait par le gouvernement Trudeau)
 - Une école par réserve

CONCLUSION

On fait d'abord un résumé du travail (bref rappel des différents points abordés). On donne ensuite des suggestions pour des recherches futures. Dans le cas de ce sujet, on pourrait aborder la question des impacts de ce mouvement dans d'autres pays où vivent des autochtones.

Règle générale, une conclusion devrait représenter environ 10 % de la longueur d'un travail.